

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE :

- ✚ De prendre note des décisions prises par le Président depuis la dernière réunion du Comité Syndical et d'entériner la bonne gestion des délégations qui ont été confiées au Président et au Bureau syndical.

ADOpte :

Nombre de voix pour : 12

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT
DU COMITE SYNDICAL
Fabien BAZIN

Le Président du Syndicat mixte

Fabien BAZIN

en BAZIN